

ELECTIONS PROFESSIONNELLES**ÉDITO**

Le 4 décembre prochain vous devrez élire à la DGFIP, comme près de 5 millions de fonctionnaires, les représentants aux Comités Techniques et Commissions Administratives Paritaires. Du résultat de cette élection dépendra, tant en national qu'au niveau départemental, notre capacité à faire admettre nos revendications devant l'administration.

FO-DGFIP forte de son indépendance défend des positions claires, centrées sur l'avenir des services de la DGFIP, les conditions de travail, les rémunérations et carrières.

Lors de notre 3^{ème} congrès national du mois d'avril nous avons clairement défini les motions revendicatives que notre syndicat portera pour les prochaines années.

FO première organisation syndicale de l'état, est le seul syndicat libre et indépendant qui défend au plus près les intérêts de ses adhérents et place le service public au cœur de la république. Nous combattons la politique d'austérité qui conduit à un démantèlement des services publics et la destruction de la DGFIP.

Le contexte national difficile que nous connaissons depuis de nombreuses années, lié aux réformes successives et aux suppressions d'emploi, ont conduit à une dégradation de nos conditions de travail au quotidien. **Force Ouvrière** condamne ces réformes dont le seul objectif est de réduire la dépense publique. Pour notre syndicat la vraie solution au mal être des agents est l'arrêt des suppressions d'emplois.

Au niveau départemental nos élus n'ont de cesse d'interpeller notre direction de façon constructive, mais toujours avec fermeté, pour rappeler que les mesures décidées ne le soient pas contre l'intérêt des agents de tous grades.

Nous vivons actuellement les premières années des règles de gestion des carrières unifiés. Localement lors des CAP les élus **FO-DGFIP** défendent des positions claires et ne cessent de dénoncer de nouvelles règles complexes et souvent inadaptées à notre maillage territorial. En toute indépendance, et refusant la cogestion avec la direction, notre organisation est la seule à porter certaines revendications comme le droit au retour pour les promus de C en B et 2 véritables mouvements de mutation par an.

Alors que de nouvelles suppressions d'emplois vont encore impacter les services de la DDFIP 66, **FO-DGFIP** combattra toute tentative visant à supprimer certaines missions ou services et toutes attaques contre les droits des agents.

Il est un devoir pour chacun d'entre nous de se mobiliser pour permettre l'aboutissement de nos revendications.

Portons haut les couleurs de notre syndicat libre et indépendant lors des élections professionnelles du 4 décembre.

Le secrétaire départemental

Ariel SALA

LES CANDIDATS
FO DGFIP 66**ÉLECTIONS**
PROFESSIONNELLES
4 décembre 2014**PRIORITÉ**
AUX AGENTS



EN CAP LOCALES, CHOISISSEZ DES CANDIDATS QUI VOUS DÉFENDENT

AVEC **FO**, PRIORITÉ AUX AGENTS

Les CAP Locales sont consultées sur toutes les questions concernant votre carrière en préparation des CAP nationales et sont compétentes de plein exercice pour les mutations au sein d'une même RAN, pour les recours en matière d'évaluation professionnelle ou encore dans les cas de refus du temps partiel.

Pour être défendus, il est essentiel d'élire des représentants au fait des réalités des services des Finances Publiques.

C'est le cas des candidats présents sur les listes de la section **FO-DGFIP** : ils partagent et vivent également les réalités quotidiennes auxquelles nous devons tous faire face pour assurer le service public. Ce sont des femmes et des hommes

ayant comme priorité constante de faire respecter les droits de tous les agents, sans parti pris ni dogmatisme.

En effet, parce qu'ils militent au sein d'une organisation libre et indépendante, ils sont porteurs des seules demandes des personnels et entendent tout mettre en œuvre pour obtenir leur satisfaction.

Forts de la place de **FO** comme première organisation dans la Fonction Publique de l'Etat, les candidats **FO-DGFIP** peuvent s'appuyer sur les relais nécessaires à tous les niveaux de décision administrative, qu'ils soient départementaux, nationaux ou ministériels.

La mandature qui s'achève aura été marquée par l'harmonisation progressive des règles de gestion des personnels, parfois porteuses, pour certains d'entre vous, de beaucoup de bouleversements, voire de déconvenues. Certaines de ces règles de gestion, héritées du siècle passé et souvent imposées par conformisme et par conservatisme, devront évoluer car elles ne correspondent manifestement plus ni aux aspirations des personnels, ni à l'organisation de cette administration.

Lors des longs cycles de discussions organisés par la Direction Générale, les représentants **FO-DGFIP**, uniquement motivés par l'intérêt légitime des personnels mais trop souvent seuls, ont constamment proposé que le meilleur s'applique à l'ensemble des agents.

Les conditions d'élaboration du dernier mouvement de mutations, au 1^{er} septembre 2014, sont la démonstration de ce besoin d'évolution de règles complexes et, de surcroît, inadaptées à la réalité du réseau et de la vacance d'emplois. Il y a urgence à remettre les revendications portées par **FO-DGFIP** en discussion :

➤ **2 VÉRITABLES MOUVEMENTS DE MUTATIONS PAR AN**, ce qui permettrait d'améliorer la prise en compte de la vacance d'emplois en la gérant au fil de l'eau et de réduire le délai d'attente pour ceux qui n'ont pas obtenu satisfaction

➤ **LE « DROIT AU RETOUR »**, c'est à dire l'affectation dans le département d'origine pour les collègues promus de C en B par concours interne, concours interne spécial ou liste d'aptitude

➤ **RENFORCER LE RÔLE DES CAPL** par exemple en les consultant pour la préparation des propositions locales en matière de tableaux d'avancement

➤ **LE CLASSEMENT DES DEMANDES PRIORITAIRES** sur la base de l'ancienneté du fait générateur de la priorité.

Le 4 décembre 2014, de votre vote dépendra la capacité des élus **FO** à obtenir que chacun bénéficie d'améliorations concrètes. En votant pour les candidats **FO-DGFIP**, vous enverrez ainsi un message clair sur votre volonté de changement et d'amélioration.

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE LOCALE N° 3

**VOTEZ ET FAITES VOTER
POUR LES CANDIDATS**

FO DGFIP 66
la force syndicale
PYRENEES ORIENTALES

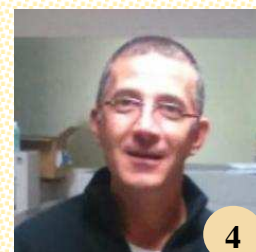
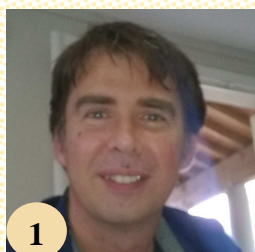
Agent Administratif Principal 1^{ère} classe

- | | | |
|----------|---------------------------|--------------------|
| 1 | Laurence KORSOUGNE | DDFIP Arago |
| 2 | Jean Michel FROGER | DDFIP Arago |
| 3 | Jacqueline GUIBAS | SIP Agly |
| 4 | Ludovic COMES | DDFIP Arago |



Agent Administratif Principal 2^{ème} classe

- | | | |
|----------|-------------------------|--------------------------|
| 1 | Frédéric FERRER | SIP Céret |
| 2 | Michel ALCAIDE | CFP Argelès |
| 3 | Carl VANDENBORRE | CFP Perpignan HLM |
| 4 | Francisco SABIO | DDFIP Arago |



Agent Administratif 1^{ère} classe

n'a pas trouvé de candidats pour cette catégorie, comme tenu de la faiblesse des effectifs.
Les Agents seront bien entendu défendus par les autres candidats du cadre C

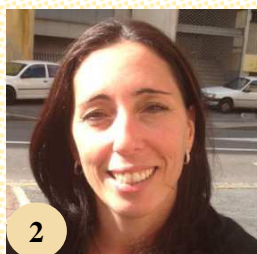
FO DGFIP 66
la force syndicale
PYRENEES ORIENTALES



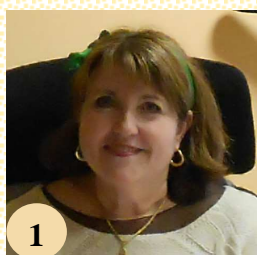
VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS



1



2



1



2



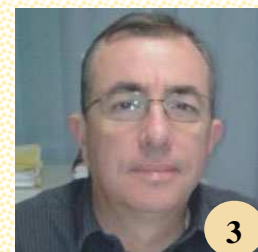
1



2

Contrôleur Principal

- | | | |
|---|--------------------|--------------------|
| 1 | Claude MICOLAU | SIE Perpignan Agly |
| 2 | Marylène MINUTILLO | DDFIP Arago |
| 3 | Christian BOSC | DDFIP Arago |
| 4 | Marc HOMS | SIP Perpignan Têt |



3



4

Contrôleur 1^{ère} classe

- | | | |
|---|----------------|--|
| 1 | Martine LAVAIL | DDFIP Arago |
| 2 | Jérôme MAS | DDFIP Arago |
| 3 | Thierry MUNOZ | DDFIP Arago |
| 4 | Mireille JUAN | CFP Perpignan Municipale et Amendes |



3



4

Contrôleur 2^{ème} classe

- | | | |
|---|-----------------|-------------------------------------|
| 1 | France LEROY | CFP Perpignan Centre Hospitalier |
| 2 | Maurice CARIAS | CFP Ille sur Têt |
| 3 | Sylvie RUAUX | DDFIP Arago |
| 4 | Farid BAKHOUCHE | DDFIP Arago |



3



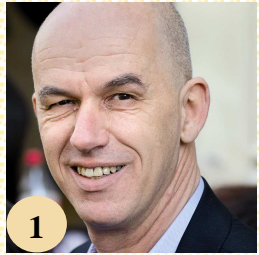
4



COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE LOCALE N° 1

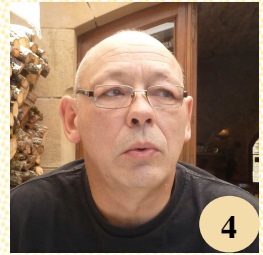


VOTEZ ET FAITES VOTER
POUR LES CANDIDATS



Inspecteurs

- | | | |
|---|----------------------|-------------------------------------|
| 1 | François BRULÉ | DDFIP Escarguel |
| 2 | Bernard MARTI | SIE Perpignan Têt |
| 3 | Violaine OLIVE | CFP Rivesaltes |
| 4 | Pierre MIFFRE | CFP Perpignan Municipale et Amendes |
| 5 | Céline GIN | DDFIP Arago |
| 6 | Jean Yves DE ZUMELZU | DDFIP Arago |



Demandez
L'INFO 66 !!!



Retrouvez toute
l'info 66 sur le site
<http://www.fo-dgfip-sd.fr/066/>
Abonnez vous à la liste
de diffusion par mel
fo.ddfip66@dgfip.finances.gouv.fr





POUR LA SAUVEGARDE DU RÉSEAU ET DE L'INTÉGRALITÉ DES MISSIONS

Le 4 décembre 2014, vous serez appelés à élire vos représentants au COMITÉ TECHNIQUE LOCAL (CTL)

Le CTL est une instance majoritairement composée de représentants des personnels élus sur des listes présentées par les organisations syndicales. Il est consulté sur l'organisation et le fonctionnement des services, l'évolution des technologies et des méthodes de travail, la formation professionnelle et la gestion prévisionnelle des emplois. À titre d'exemples, le CTL doit être consulté sur les modifications d'horaires d'ouverture au public, d'horaires variables, de fermeture ou restructuration de postes ou de services et sur les ponts naturels.

Depuis la première année de la fusion les suppressions d'emplois et la dégradation des conditions de travail ont été constantes. Dans ce contexte difficile, le syndicat **FO-DGFIP**, libre et indépendant, a toujours défendu les valeurs du service public et une organisation du travail respectueuse des agents.

Sans jamais s'engager dans la cogestion, ses représentants sont constamment intervenus pour que la direction locale explique ses décisions, pour qu'elle prenne en compte les légitimes attentes des personnels et qu'elle reconnaisse tant leur implication dans l'exercice du service public financier et fiscal de qualité que leurs difficultés quotidiennes à l'assurer.

FO-DGFIP, porteur de revendications de progrès social, a toujours soutenu que les évolutions administratives ne devaient se faire au détriment ni des conditions de travail des agents ni de l'exercice des missions.

Membre d'une organisation confédérée, **FO-DGFIP** est l'interlocuteur de tous les niveaux de décision : auprès du Directeur Général avec le Syndicat National, auprès des Ministres par le biais de **notre Fédération des Finances**, au niveau du ministère de la Fonction Publique par l'intermédiaire de la Fédération Générale des Fonctionnaires **FO**, première organisation dans la Fonction Publique

d'Etat, et enfin au plus haut niveau de l'Etat avec la Confédération **Force Ouvrière**.

Lors de la dernière Conférence sociale, la Confédération **FO** a ainsi refusé de cautionner la déclinaison du pacte de responsabilité qui prévoit 50 milliards de réductions de dépenses publiques et sociales sur 3 ans, autant de dangers pour le service public et la protection sociale collective. Dans ce cadre, **FO** a également condamné le transfert conséquent de la fiscalité des entreprises vers les ménages.

Avec **FO-DGFIP**, vous défendrez les valeurs républicaines garantes de l'égalité de traitement des citoyens et exigerez des emplois pour mener à bien les missions de la DGFIP.

En votant **FO-DGFIP**, vous désignerez des représentants qui préparent leurs dossiers et démontrent à la direction le bien-fondé des revendications par des arguments construits et percutants.

En votant **FO-DGFIP**, vous choisirez un syndicat qui privilégie la revendication collective en toute indépendance.

En votant **FO-DGFIP**, vous voterez pour un syndicat qui reste résolument un syndicat.

**VOTRE VOIX
PEUT TOUT
CHANGER**

COMITÉ TECHNIQUE LOCAL



16



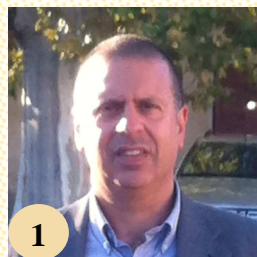
15



VOTEZ ET FAITES VOTER
POUR LES CANDIDATS



14



1

- | | | |
|---|----------------|----------------------------------|
| 1 | Ariel SALA | CFP Rivesaltes |
| 2 | Frédéric FERER | SIP Céret |
| 3 | Claude MICOLAU | SIE Perpignan Agly |
| 4 | France LEROY | CFP Centre Hospitalier Perpignan |



13



2

- | | | |
|---|--------------------|---------------------------|
| 5 | Bernard MARTI | SIE Perpignan Têt |
| 6 | Françoise FABRE | DDFIP Arago |
| 7 | Laurence KORSOUGNE | DDFIP Arago |
| 8 | Corinne HENOC | CFP St Paul de Fenouillet |



12



3

- | | | |
|----|---------------------|-----------------|
| 9 | Christian BOSCH | DDFIP Arago |
| 10 | Henri VILARO | CFP HLM |
| 11 | Françoise PRINTEMPS | DDFIP Escarguel |
| 12 | Farid BAKHOUCHE | DDFIP Arago |



11



4

- | | | |
|----|----------------------|---------------------|
| 13 | Jeanine CASAS | CFP Arles sur Tech |
| 14 | Jean Michel FROGER | DDFIP Arago |
| 15 | Thierry DELALANDE | SIP Perpignan Réart |
| 16 | Jean Yves DE ZUMELZU | DDFIP Arago |



10



5



6



7



8



9

V O T E R L E 0 4 D É C E M B R E 2 0 1 4

OÙ ?

Dans chaque unité de travail.

De son domicile en cas d'arrêt de travail ou d'indisponibilité de longue durée

COMMENT ?

La règle sur les modalités de scrutin a été modifiée pour ces élections : le seuil minimum de votants nécessitant l'installation d'une urne sur site a été porté à 60. Ainsi, dans notre département, les électeurs voteront sur place le jour du scrutin sur trois sites : Escarguel, Arago, Côte Vermeille.

Sur tous les autres sites, les électeurs voteront par la sacoche quelques jours avant. Les responsables d'unité collecteront les votes, feront signer la liste d'émargement et transmettront les votes à la DDFIP. Les bulletins seront dépouillés le jour du scrutin.

Le matériel électoral leur sera transmis à compter du 20 Novembre.

Les responsables d'unité devront transmettre les sacs pour qu'elles arrivent dans les délais à la DDFIP.

POURQUOI ? POUR QUI ?

Plusieurs scrutins se tiendront simultanément :

Le vote au CTM (Comité technique ministériel) : Il permettra de déterminer la représentativité des fédérations et unions syndicales pour chaque ministère.

Le vote au CTL (Comité technique local) de proximité. C'est le CT du service d'affectation de l'agent

Le vote à la CAP (Commission administrative paritaire) tant au niveau National qu'au niveau local.

POURQUOI FO ?

Tout d'abord **FO** est viscéralement attachée à l'indépendance syndicale. Pas de mélange des genres, pas d'appel à voter pour tel parti ou tel candidat aux élections politiques.

De fait, chacun a sa place à **Force Ouvrière**, la seule condition étant de laisser ses convictions notamment politiques et religieuses à l'extérieur de l'organisation. L'intérêt commun des représentants et militants **FO** réside dans la défense des intérêts particuliers et collectifs des salariés.

Force Ouvrière s'est toujours engagée dans la défense du Service public. Facteur de cohésion sociale, teneur des valeurs républicaine de liberté, égalité, fraternité et laïcité, le Service public et la Fonction publique sont des éléments incontournables de notre République et symbolisent un choix de société que défend **FO**, une société basée sur la solidarité par le financement du Service public avec l'impôt.

Les approches politiques récentes placent de manière récurrente la Fonction publique et ses agents comme la variable d'ajustement budgétaire. Ces conséquences sont dramatiques sur les conditions de travail, sur la vie au travail et également sur les carrières des personnels.

➤ **CONDITIONS DE TRAVAIL**

FO n'a pas signé fin 2013, l'accord sur les Risques psychosociaux (RPS). Cet accord proposé par le gouvernement traite des conséquences des réorganisations, mais absolument pas de leurs causes.

➤ **TRAITEMENT**

Depuis 2010, le point d'indice est gelé. Élément essentiel de la politique salariale, élément structurant de la grille indiciaire et du statut général, l'augmentation de la valeur du point d'indice est vitale et urgente.

➤ **CARRIERES**

C'est le grand chantier des 5 prochaines années (voire plus), démarré début 2014.

Certains rêvent d'une fonction publique de métiers, d'autres (parfois les mêmes) d'une fusion entre l'Etat et la Territoriale, voire même avec l'Hospitalière.

FO est très claire sur ce sujet, et reste attachée à la Fonction publique de carrière reposant sur des catégories, des corps, des grades et opposée à une fonction publique d'emplois.

La vraie égalité d'accès à l'emploi public comme le rappelle par ailleurs notre Constitution reste le concours. Chacun est

ainsi évalué sur ses seules capacités et non sur d'autres critères bien plus subjectifs.

Enfin, pour faire jouer à la Fonction publique son rôle d'ascenseur social, **FO** estime nécessaire de maintenir pour la catégorie C un accès à l'emploi public sans conditions de diplôme.

Les catégories et la grille indiciaire qui les accompagnent sont également incontournables.

➤ **FO, FORCE DE PROPOSITIONS**

Très prochainement, **FO** sera en mesure de présenter son projet de carrière et de grille indiciaire qu'elle soutiendra dans les négociations à venir avec le ministère de la Fonction publique. Ce projet, qui confortera le statut général et l'indépendance des 3 versants, prendra aussi en compte l'évolution de la Fonction publique et l'amélioration des carrières des catégories C, B et A, et proposera une vraie catégorie A+. Il répondra aussi aux revendications bien connues de **FO** comme l'intégration d'une part des primes dans le traitement indiciaire. S'agissant des agents non-titulaires, un cahier de revendications spécifiques sera également largement diffusé.